MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE
-=-=-=-=-=-=-
SECRETARIAT GENERAL
-=-=-=-=-=-=-
AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT
-=-=-=-=-=-=-
DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

BURKINA FASO
-=-=-=-=-=-
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 04 AOUT 2020

N° 0600 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué **n°20-0588/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 22 juillet 2020** portant ouverture du concours direct pour le recrutement de **quarante-cinq (45) élèves Conseillers d'Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP),** dans le centre unique de Ouagadougou, pour le compte du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), session 2020, sont modifiés comme suit :

AU LIEU DE :

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2020, titulaires d'une Licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, à la date d'ouverture du concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

LIRE :

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2020, titulaires d'une **Licence en Psychologie, en Sciences de l'éducation, en Sociologie** ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, à la date d'ouverture du concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
Secrétariat Général
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon